



Paris, le 14 janvier 2004

Communiqué de presse

Par communiqué du 27 mai 2003, le Ministre de l'Economie et des Finances avait fait part de sa décision d'arrêter au 31 décembre 2003 la distribution de produits d'assurance CNP par les agents du Trésor Public.

CNP Assurances a donc repris depuis le 1^{er} janvier 2004, la relation avec les assurés qui ont souscrit un contrat CNP via le réseau du Trésor Public, avec l'objectif de garantir la continuité du service aux assurés et de maintenir la valeur du portefeuille pour l'assureur.

Pour ce faire, CNP Assurances accueille depuis le 1^{er} janvier 2004 environ 180 agents du Trésor, et a redéployé 54 personnes en interne pour constituer une équipe qui pourrait compter à terme 280 personnes.

Un dispositif en cours permet d'orienter les assurés CNP Trésor vers leur nouveau correspondant (numéro Azur à contacter : 0810 563 563)

Contact Investisseurs et Analystes :

Brigitte Molkhou

% 01 42 18 77 27

E-mail : infofi@cnp.fr

Contact Presse :

Sophie Messenger

% 01 42 18 86 51

E-mail : servicepresse@cnp.fr